

qui avait tous les profits du pouvoir. La nomination de Djahid à la grasse sinécure de la Dette exaspéra ceux qui n'avaient pas encore obtenu leur part du gâteau. Si l'on considère qu'autour de Djavid-bey, qui lui-même est un *deunmé*, s'exercent des influences juives et maçonniques, que plusieurs députés du groupe sont eux-mêmes israélites ou francs-maçons, on comprend que les ambitions impatientes ou jalouses aient tout naturellement accusé les hommes au pouvoir d'impiété, de républicanisme, d'infidélité aux traditions ottomanes, de manque de respect à la personne et aux droits du Padischah. Le véritable grief était, au fond, les tendances à l'accaparement des honneurs et des profits par le groupe du *Tanin* et des Saloniciens.

Djavid-bey et Ismaïl-Hakki-Baban-Zadé, se sacrifiant aux intérêts du groupe, donnèrent leur démission (fin avril) et une réconciliation officielle s'opéra entre les deux fractions du parti Union et Progrès, moyennant la modification de dix articles du règlement intérieur du parti.

Voici ces dix articles. Ils sont révélateurs de la psychologie des Jeunes-Turcs et de leurs tendances politiques.

1° Les députés ne s'occuperont pas de concessions ou d'autres affaires, dans le but d'en tirer profit;

2° Les députés n'accepteront pas de poste dans le gouvernement;

3° Les députés ne peuvent accepter de situation dans le cabinet, à moins d'être soutenus en vote secret, par une majorité des deux tiers des membres inscrits sur la liste du parti;

4° Les députés obéiront scrupuleusement aux lois et veilleront au maintien du principe de la responsabilité ministérielle;

5° Ils continueront leurs efforts en vue de l'union des races dans l'empire, du développement du commerce,